



# Charte Fournisseurs



**Engagement**

**Expertise**

**Proximité**

**Transparence**

La présente Charte Fournisseurs vise à établir les principes et les engagements que notre entreprise attend de ses fournisseurs.

En tant qu'entreprise responsable, nous attachons une grande importance à la sélection de nos partenaires commerciaux, et nous cherchons à collaborer avec des fournisseurs partageant nos valeurs éthiques et responsables.

Cette charte vise à promouvoir des relations commerciales durables, respectueuses de l'environnement, éthiques et basées sur la confiance mutuelle.



01

## **Fournir des produits et services de qualité :**

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fournissent des produits et des services de haute qualité, conformes aux normes et aux spécifications convenues.

Nous encourageons l'innovation et l'amélioration continue de la part de nos fournisseurs pour répondre aux besoins changeants de notre entreprise et de nos clients.



02

## **Agir avec intégrité et éthique dans nos affaires :**

Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils respectent les principes d'intégrité, de transparence et d'éthique dans toutes leurs activités.

Nous refusons toute forme de corruption, de collusion ou de comportement anticoncurrentiel.



03

## **Respecter les droits de l'Homme et les normes sociales :**

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent les droits fondamentaux de l'homme, tels que définis par les lois nationales et les normes internationales.

Nous nous opposons à toute forme de travail forcé, de travail des enfants, de discrimination et de violation des droits du travail.



04

### **Minimiser notre impact environnemental :**

Nous privilégions les fournisseurs qui adoptent des pratiques respectueuses de l'environnement et qui s'engagent dans une gestion responsable des ressources naturelles. Nous encourageons nos fournisseurs à réduire leur empreinte environnementale en favorisant l'utilisation de matériaux durables, la réduction des déchets, et la mise en place de mesures visant à limiter leur impact sur l'environnement.



05

### **Maintenir des relations commerciales équitables :**

Nous nous engageons à maintenir des relations commerciales équitables avec nos fournisseurs, basées sur la transparence, la confiance mutuelle et le respect des délais de paiement convenus.

Nous encourageons le dialogue ouvert et constructif afin de résoudre les problèmes éventuels de manière rapide et équitable.



06

### **Protéger la confidentialité des données :**

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent la confidentialité des informations commerciales et des données personnelles auxquelles ils ont accès dans le cadre de notre collaboration.

Nous exigeons qu'ils mettent en place des mesures de sécurité appropriées pour protéger ces informations contre tout accès non autorisé.

En adhérant à cette Charte Fournisseur, nous invitons nos partenaires commerciaux à se joindre à notre engagement en faveur de pratiques commerciales responsables, éthiques et durables.

Ensemble, nous pouvons créer une chaîne d'approvisionnement solide, respectueuse de l'environnement et axée sur la création de valeur à long terme pour toutes les parties prenantes.

Jean-Emmanuel MONGNOT  
Président STG